

# PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CM : REUNION du 6 mars 2015

2015-01

Le Conseil municipal s'est réuni en assemblée ordinaire à la salle de la Mairie, sous la présidence du Maire Franck BELTRAME, le six mars 2015, à 20 heures 30, à la Mairie de SIONVILLER.

Date de la convocation : 23.02.2015

Étaient présents : Mrs FRANCK BELTRAME, REGIS BUTLINGAIRE, CHRISTIAN DARNOIS, JEAN PIERRE DEVOISE, JEAN LUC GRAVEL, JOSEPH JACOBS, STEPHANE KOUIDER, PATRICE MARQUIS, et Mmes SYLVIE CURIN, PATRICIA MALGRAS.

Était absent : ERIC ROMAC (excusé)

Procurations données : néant

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Le quorum étant atteint, Mme CURIN Sylvie a été désignée comme secrétaire de séance.

○ **assainissement : approbation compte administratif 2014 : DELIBERATION N°1**

Le conseil accepte le compte administratif 2014 de la façon suivante :

DI : 284.47€                      DF : 2608.60€

RI : 98 839.48€                  RF : 33479.07€

Résultat global : 129 425.48€

A l'unanimité

○ **Assainissement : vote du compte de gestion 2014**

**DELIBERATION N°2**

Le conseil accepte le compte de gestion 2014 à l'unanimité

○ **Assainissement : affectation résultat 2014**

**DELIBERATION N°3**

Le Conseil, après délibération décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

001 : RI 98 555.01€

002 : RF 30 870.47€

A l'unanimité

○ **Assainissement : Vote du budget 2015**

**DELIBERATION N°4**

RI+DI : 122 439.61€

RF+DF: 33 909.47€

A l'unanimité

○ **Téléthon : demande de subvention**

Le conseil décide de ne pas donner suite et de conserver les associations du secteur.

● **Vote des 4 taxes**

**DELIBERATION N°5**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide de voter les taxes de la façon suivante :

- Taxe d'habitation : 15.81%
- Taxe foncier bâti : 8.19%
- Taxe foncier non bâti : 19.50%
- C.F.E. : 17.36%

Soit sans augmentation de la part du Conseil Municipal, vote à l'unanimité

○ **Ecole : Projet école primaire : école nouvelle ; réorganisation transitoire ; projet de nouveau syndicat**

- **DELIBERATION N°6**

École nouvelle

Le conseil municipal de sionviller souhaite s'engager dans la réflexion de projet d'école nouvelle sur Einville au Jard regroupant à terme les élèves scolarisés des communes du secteur Nord (RPI d'Arracourt, RPI d'Athienville, RPI de Parroy..) d'ici quatre à cinq ans. Le Conseil municipal de SIONVILLER approuve que la Communauté de Communes du Sânon mette en place un avant-projet d'étude de faisabilité technique et financière de l'école nouvelle. A l'unanimité

- Réorganisation transitoire Le conseil municipal de SIONVILLER approuve le projet de réorganisation scolaire transitoire avec un accueil des enfants scolarisés des communes composant le syndicat scolaire de Parroy-Hénaménil ainsi que des enfants scolarisés des communes de Serres et Valhey pour la rentrée scolaire de septembre 2015 à l'école d'Einville au Jard. (1 contre 2 abstentions 7 pour)

**Le conseil municipal de SIONVILLER accepte ce projet de restructuration si l'ensemble du personnel actuellement mobilisé dans les RPI de Parroy et d'Athienville soit réaffecté sur l'un des deux sites (Arracourt ou Einville). A l'unanimité**

- Projet de nouveau syndicat Le conseil municipal de SIONVILLER souhaite s'engager dans l'élaboration d'un projet d'un nouveau syndicat regroupant le RPI d'Einville et le RPI de Serres ainsi que les syndicats d'Arracourt et Parroy. Cette restructuration ne pourra être faite que si parallèlement un regroupement s'organise à Arracourt avec les communes d'Athienville et Bezange. A l'unanimité
- o **Assainissement 2015 : fixation redevance collective**  
**DELIBERATION N°7**  
Le Conseil Municipal, après délibération propose de fixer les tarifs 2015 de la façon suivante.  
REDEVANCE COLLECTE ET ENTRETIEN DES RESEAUX : 17€  
Et tarif assainissement au m3 consommé: 0.36€  
La taxe de modernisation à reverser à l'agence de l'eau est fixée pour 2015 : 0.274€/M3  
Soit sans augmentation par rapport à 2014. A l'unanimité
- o **Arbres : plantation**  
**DELIBERATION N°8**  
Des arbres sont morts grande rue et route de croismare. Devis pour 4 arbres de bonne taille plantés: 2000€.le conseil donne son accord pour l'achat de 4 arbres plus petits qui seront plantés par l'employé communal. A l'unanimité
- o **Elections : tours de garde**  
Etabli
- o **Questions et infos diverses**  
Taille des arbres : se fera dimanche matin (15.03 à 8h00)  
L'achat éventuel d'une table inox et d'étagères pour la cuisine sera revu à l prochaine réunion  
30.05 : passage de la ccs pour village propre  
Il sera demandé à l'entreprise de reboucher les nids de poule rue du tilleul et route de croismare quand elle fera le macadam des travaux prévus.  
Choix de la couleur du macadam du cimetière : rouge

Fin de la séance 23h25  
Le Maire, Franck BELTRAME

#### Liste des membres présents et signature

<b>Franck Beltrame</b>	<b>Jean-Pierre Devoise</b>	<b>Patricia Malgras</b>
<b>Régis Butlingaire</b>	<b>Jean-Luc Gravel</b>	<b>Patrice Marquis</b>
<b>Sylvie Curin</b>	<b>Joseph Jacobs</b>	<b>Eric Romac (absent)</b>
<b>Christian Darnois</b>	<b>Stéphane Kouider</b>	
<b>TRANSMIS S. PREF : 09.03.2015 AFFICHEE A LA PORTE DE LA MAIRIE : 09.03.2015</b>		